

Image not found or type unknown



Rachat prêt immobilier : taxe micro-foncière

Par **zoltane2000**, le **04/02/2009** à **18:35**

Bonjour,rrnJe suis propriétaire d'un appartement qui n'est pas ma résidence principale.rnJe paie une taxe micro-foncière sur les loyers que je touche.rnJ'ai l'occasion de racheter totalement le restant de mon prêt.rnEst-il préférable de le faire ou de continuer à payer ma taxe micro-foncière ?rnComment puis- je faire le calcul pour savoir ce qui est le plus intéressant ?rnrrnMerci d'avancernrnCordialement